



Pour le déplacement de la Ligne à Très Haute Tension

## ●Point à la Ligne !



Art:1 de la Charte Constitutionnelle sur l'environnement :

« Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé »

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Une bonne nouvelle pour les riverains de la Ligne THT de 400 000 volts.

### Le **DEPLACEMENT** de la THT est acté par la **Déclaration d'Utilité Publique**

L'enquête publique ayant eu lieu en juin 2013, il aura fallu un an après l'avis favorable de la Commissaire enquêteur pour que la D.U.P. soit enfin signée.

Cette longue période d'incertitude n'a été levée que la veille de la **Manifestation/Festive organisée par l'association le samedi 21 juin jour de la fête de la Musique.**

En effet Monsieur Malherbe nous a informé par téléphone, le vendredi après-midi, de la signature conjointe du décret, par Mme Ségolène Royal pour l'environnement et par Mme Pinel pour le logement et l'égalité des territoires qui a eu lieu le 19 juin.

Grâce à cette information **●Point à la Ligne !** a pu annoncer la bonne nouvelle à la soixantaine d'adhérents et riverains venus manifester leur détermination. Cela s'est donc déroulé dans la bonne humeur autour d'un podium et d'un stand de pâtisseries.

Une nouvelle étape s'ouvre maintenant puisque cela annonce les travaux de construction de la partie dévoyée, puis en final le démontage du tronçon qui surplombe habitations, écoles et quelques entreprises.

La D.U.P. signée par ces deux Ministres est le résultat d'un long processus et d'une action conjointe, des Préfets et Sous-Préfets, des élus qui ont soutenus ce projet. Le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France, la Commune de Louvres, RTE et l'EPA Plaine de France sont cofinanceurs de ce déplacement.

**●Point à la Ligne !** a eu la chance, outre d'avoir réussi à fédérer des élus et des administrations, de bénéficier d'un territoire communal qui permet de déplacer la Ligne dans des zones non constructibles, de recevoir l'appui de l'EPA en charge du futur éco-quartier.

**●Point à la Ligne !** se félicite aussi du soutien de la population de Louvres, du Député de la circonscription JP Blazy, du Sénateur R. Hue, des Maires de Louvres

**●Point à la Ligne !** félicite les adhérents, riverains, amis qui depuis près de 20 ans ont participé à toutes les manifestations avec une grande détermination.

Siège Social : 43 avenue Charles de Gaulle 95380 LOUVRES Tel :01.34.68.71.75 Portable : 06.67.15.97.48

Courriel : [pointalaligne@voila.fr](mailto:pointalaligne@voila.fr)

Association loi 1901 Siren :403677545 Siret :40357754500010

●Point à la Ligne !

●Point à la Ligne ! demande que les travaux de construction de la nouvelle Ligne commencent en début 2015 afin de soustraire au plus vite les riverains des nuisances des 400 000volts.  
Le démontage aura alors moins d'urgence

Louvres le 23 juin 2014  
●Point à la Ligne !

Contact : André Delangle